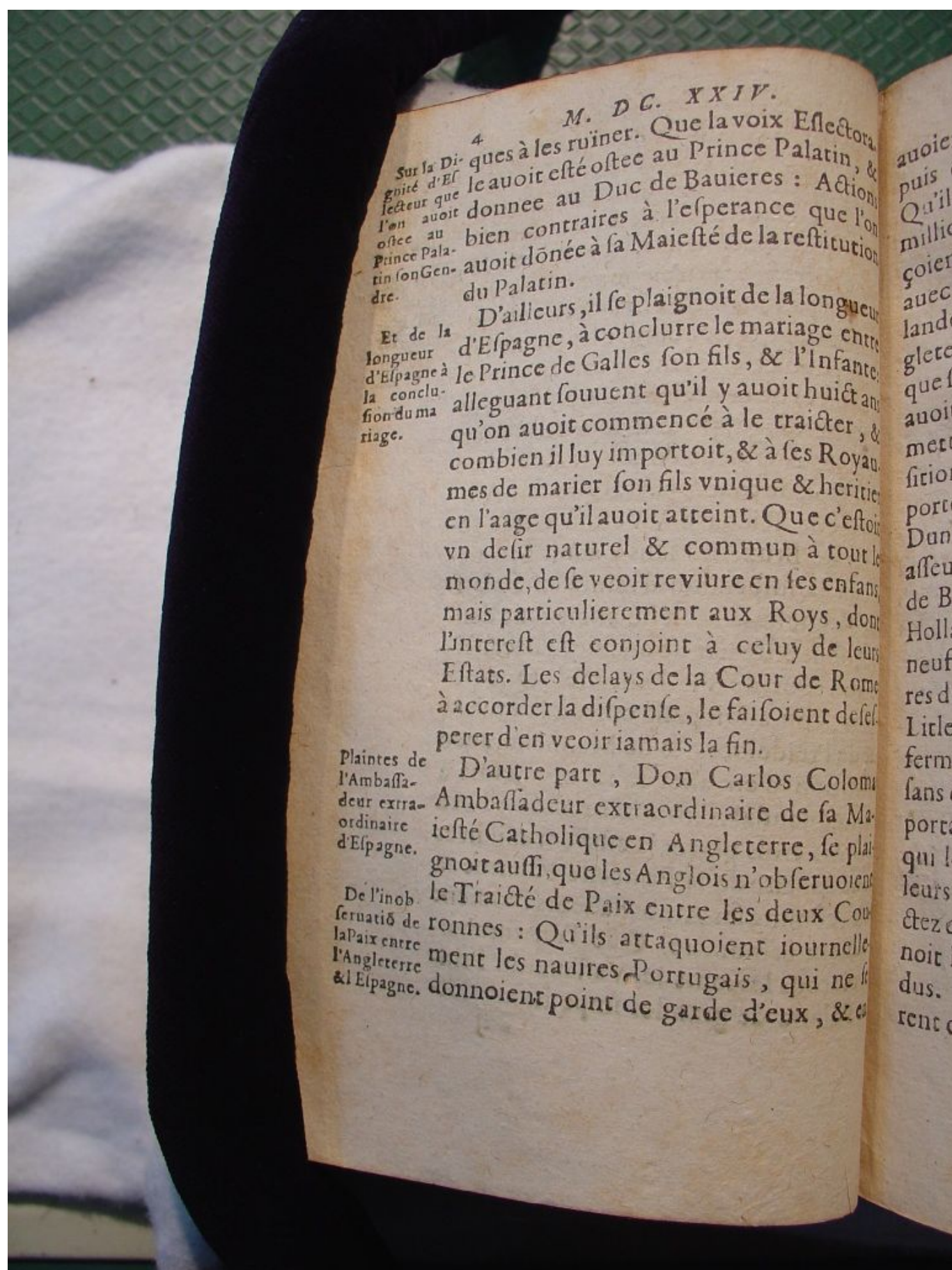


1624_004.jpg



*Sur la Di-
gnité d'Es-
lecteur que
l'on auoit
ostee au
Prince Pala-
tin son Gen-
dre.*

4

M. DC. XXIV.

ques à les ruiner. Que la voix Eslectora-
le auoit esté ostee au Prince Palatin, &
donnee au Duc de Bauieres : Action
bien contraires à l'esperance que l'on
auoit dōnée à sa Maiesté de la restitution
du Palatin.

*Et de la
longueur
d'Espagne à
la conclu-
sion d'un ma-
riage.*

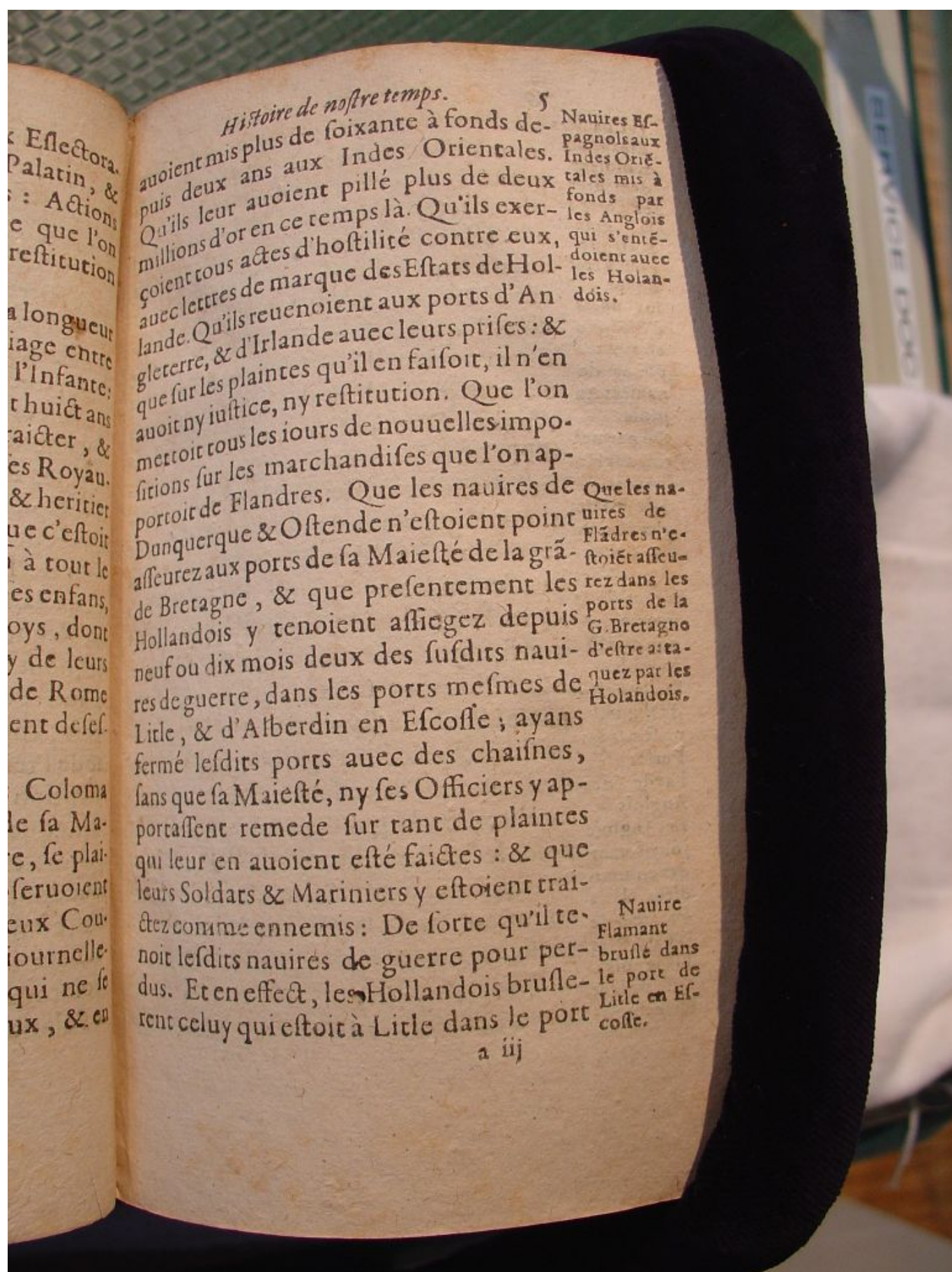
D'ailleurs, il se plaignoit de la longueur
d'Espagne, à conclurre le mariage entre
le Prince de Galles son fils, & l'Infante
alleguant souuent qu'il y auoit huiet ans
qu'on auoit commencé à le traicter, &
combien il luy importoit, & à ses Royau-
mes de marier son fils vnique & heritier
en l'age qu'il auoit atteint. Que c'estoit
vn desir naturel & commun à tout le
monde, de se veoir reuiure en ses enfans,
mais particulièrement aux Roys, dont
l'interest est conjoint à celuy de leurs
Estats. Les delays de la Cour de Rome
à accorder la dispense, le faisoient deses-
perer d'en veoir iamais la fin.

*Plaintes de
l'Ambassa-
deur extra-
ordinaire
d'Espagne.*

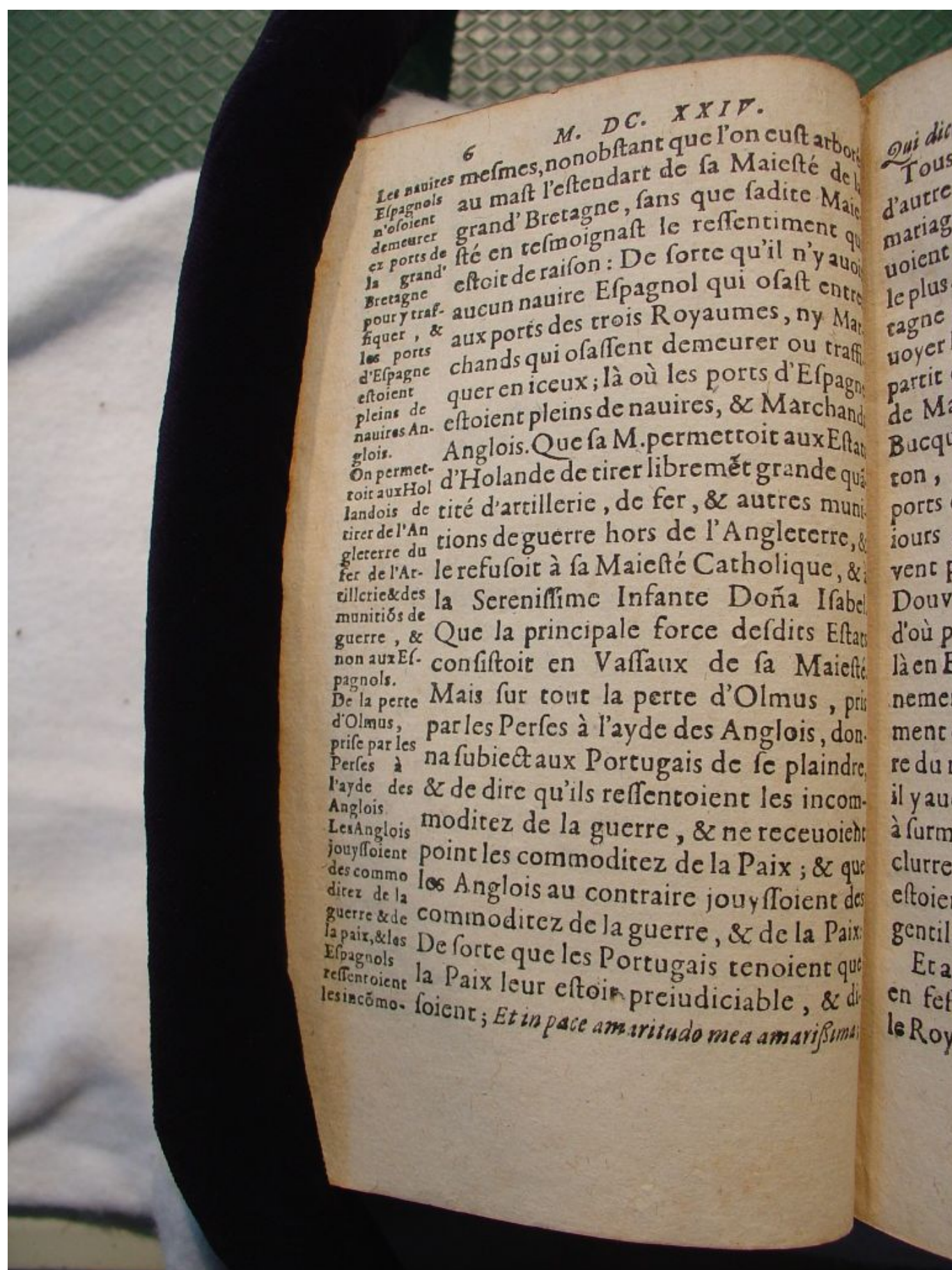
*De l'inob-
seruatiō de
la Paix entre
l'Angleterre
& l'Espagne.*

D'autre part, Don Carlos Coloma
Ambassadeur extraordinaire de sa Ma-
iesté Catholique en Angleterre, se plai-
gnoit aussi, que les Anglois n'obseruoient
le Traicté de Paix entre les deux Cou-
ronnes : Qu'ils attaquoiēt iournelle-
ment les nauires Portugais, qui ne se
donnoient point de garde d'eux, & es-

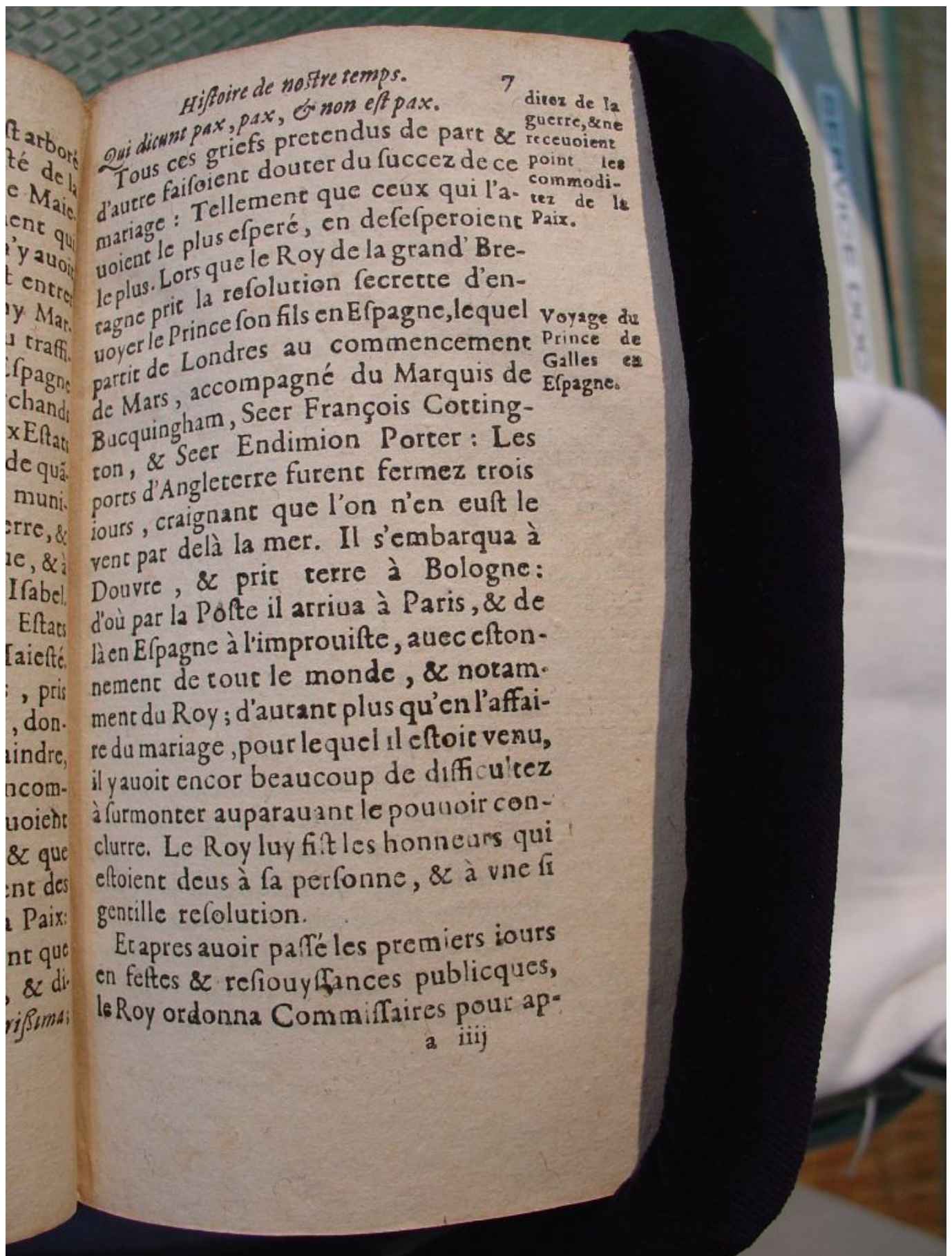
1624_005.jpg



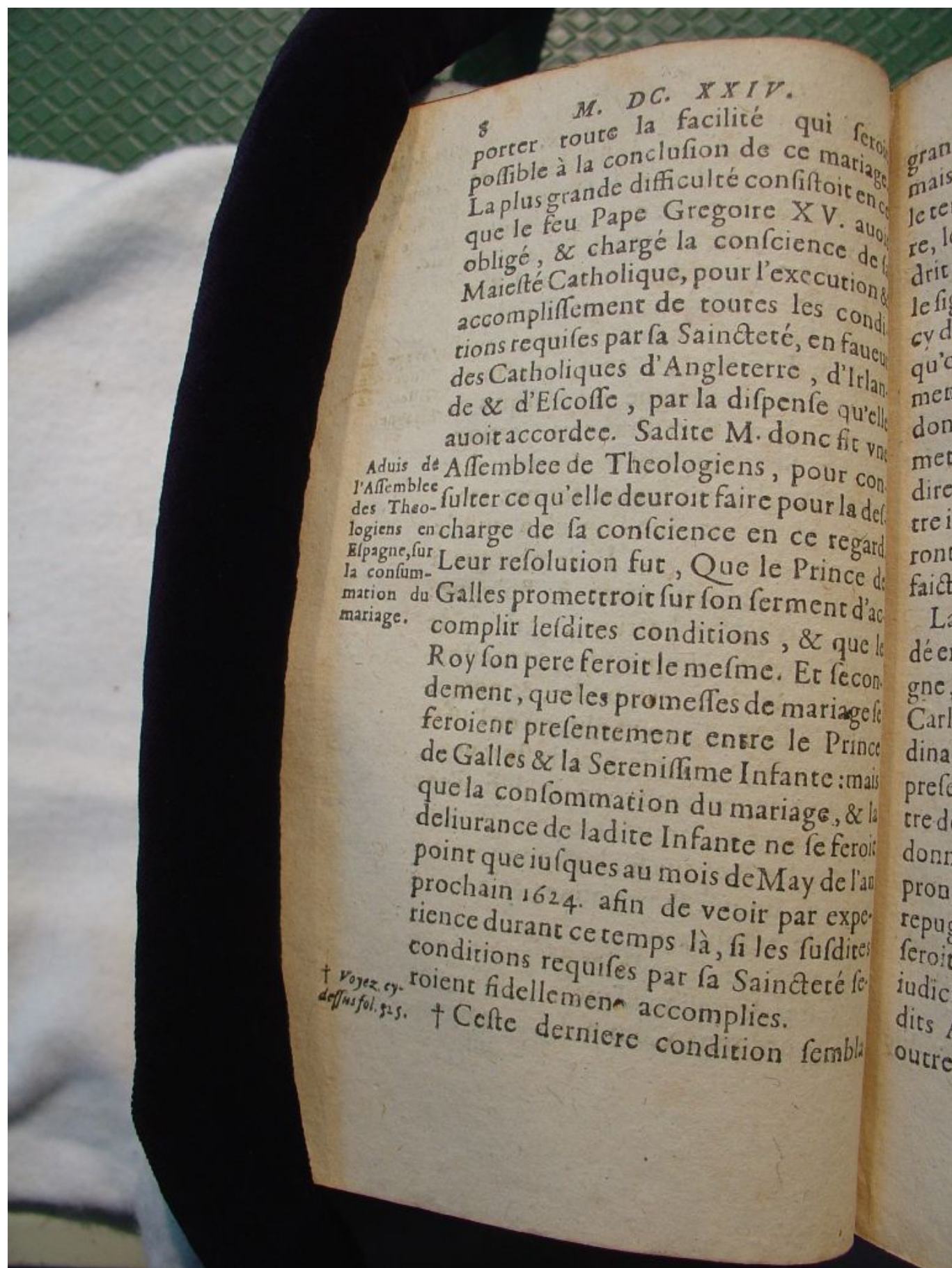
1624_006.jpg



1624_007.jpg



1624_008.jpg



M. DC. XXIV.

§ porter toute la facilité qui seroit possible à la conclusion de ce mariage. La plus grande difficulté consistoit en ce que le feu Pape Gregoire XV. auoit obligé, & chargé la conscience de la Maiesté Catholique, pour l'exécution & accomplissement de toutes les conditions requises par sa Saincteté, en faueur des Catholiques d'Angleterre, d'Irlande & d'Escoce, par la dispense qu'elle auoit accordée. Sadite M. donc fit vne

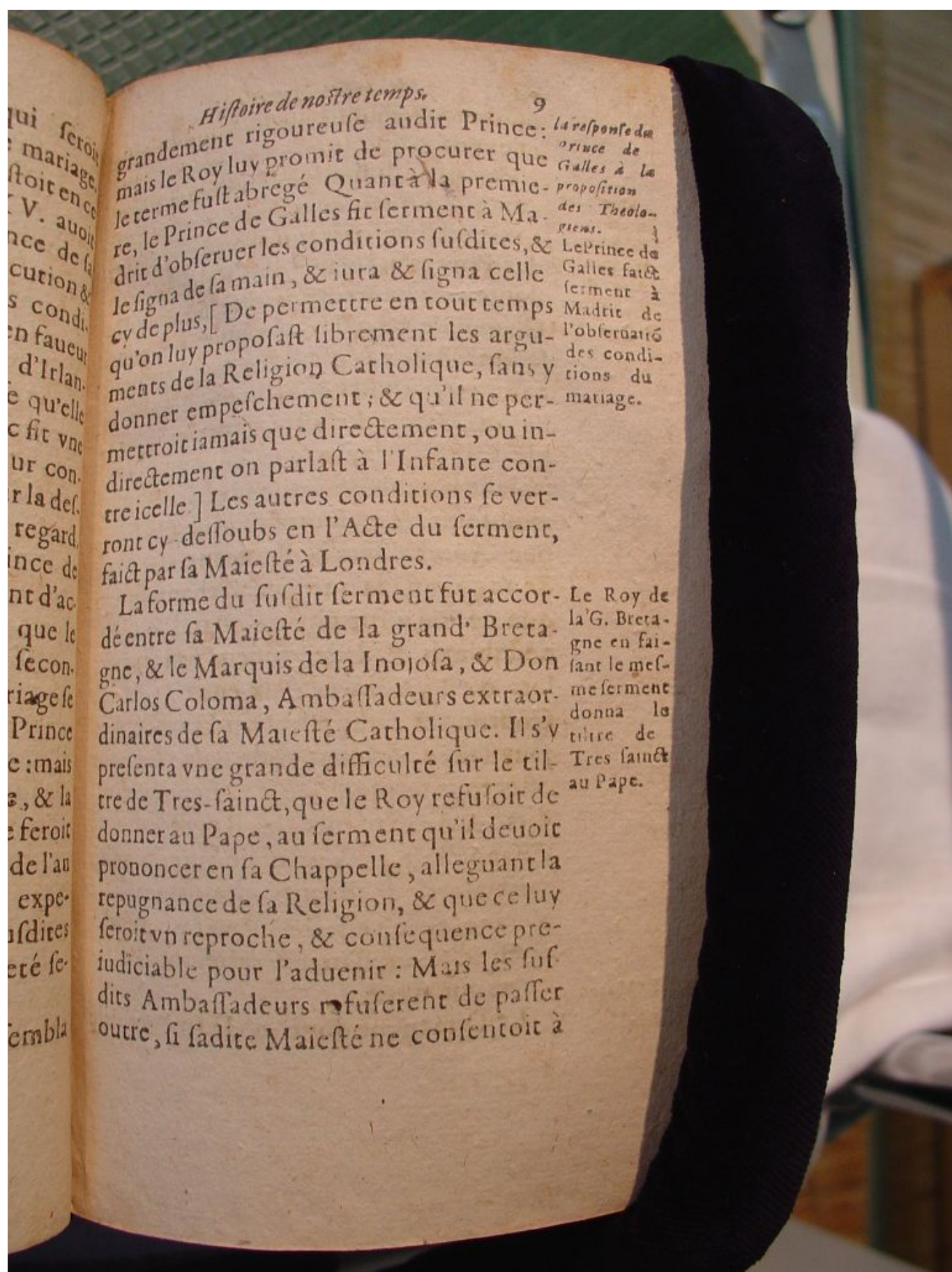
Auis de l'Assemblée des Theologiens en charge de sa conscience en ce regard l'Espagne, sur la consommation du mariage.

Assemblée de Theologiens, pour consulter ce qu'elle deuroit faire pour la descharge de sa conscience en ce regard. Leur resolution fut, Que le Prince de Galles promettroit sur son serment d'accomplir lesdites conditions, & que le Roy son pere feroit le mesme. Et secondement, que les promesses de mariage se feroient presentement entre le Prince de Galles & la Serenissime Infante: mais que la consommation du mariage, & la deliurance de ladite Infante ne se feroit point que iusques au mois de May de l'année prochain 1624. afin de veoir par experience durant ce temps là, si les susdites conditions requises par sa Saincteté seroient fidellement accomplies.

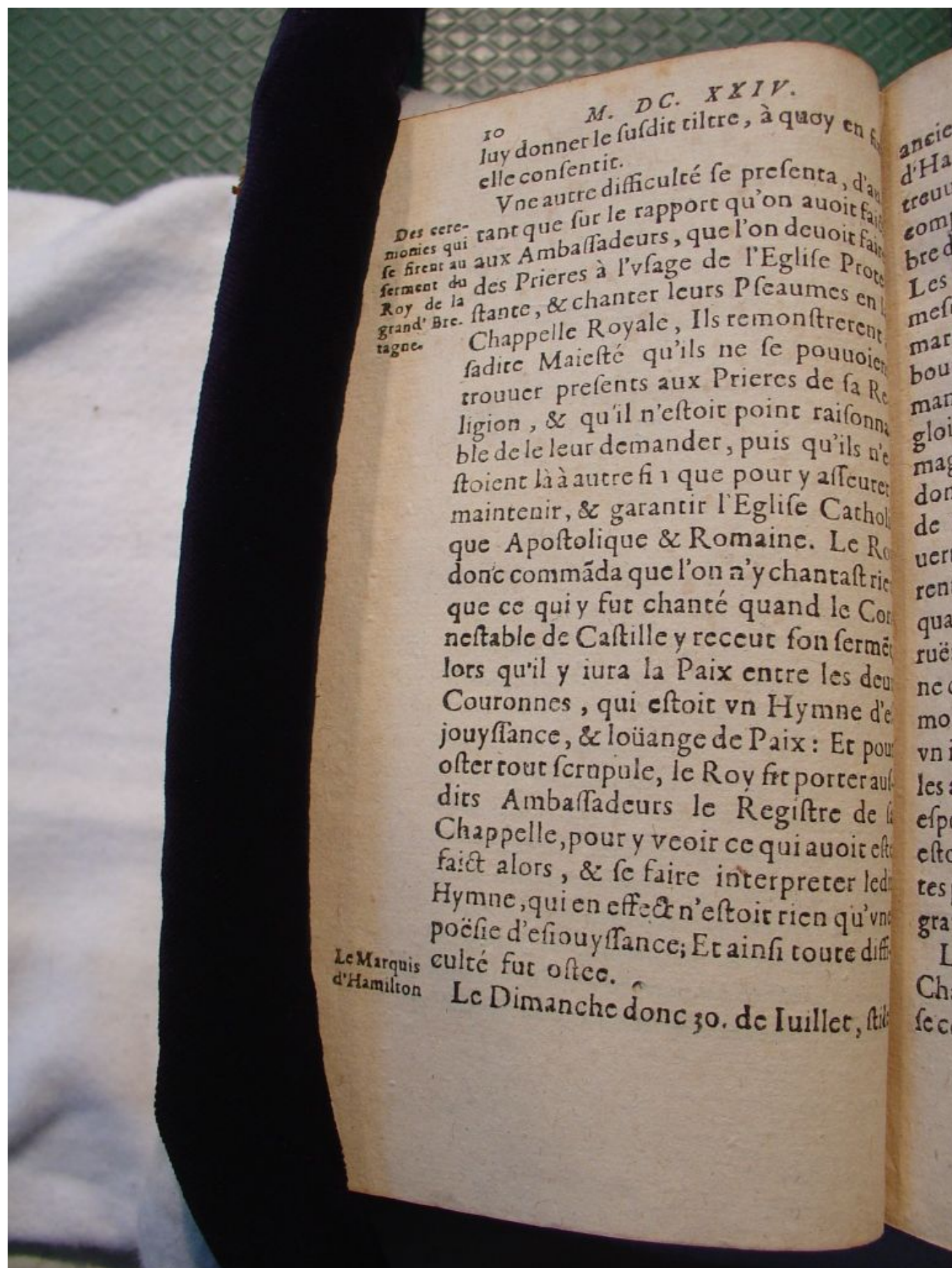
† Voyez cy-dessus fol. 525.

† Ceste derniere condition sembla

1624_009.jpg



1624_010.jpg



1624_011.jpg

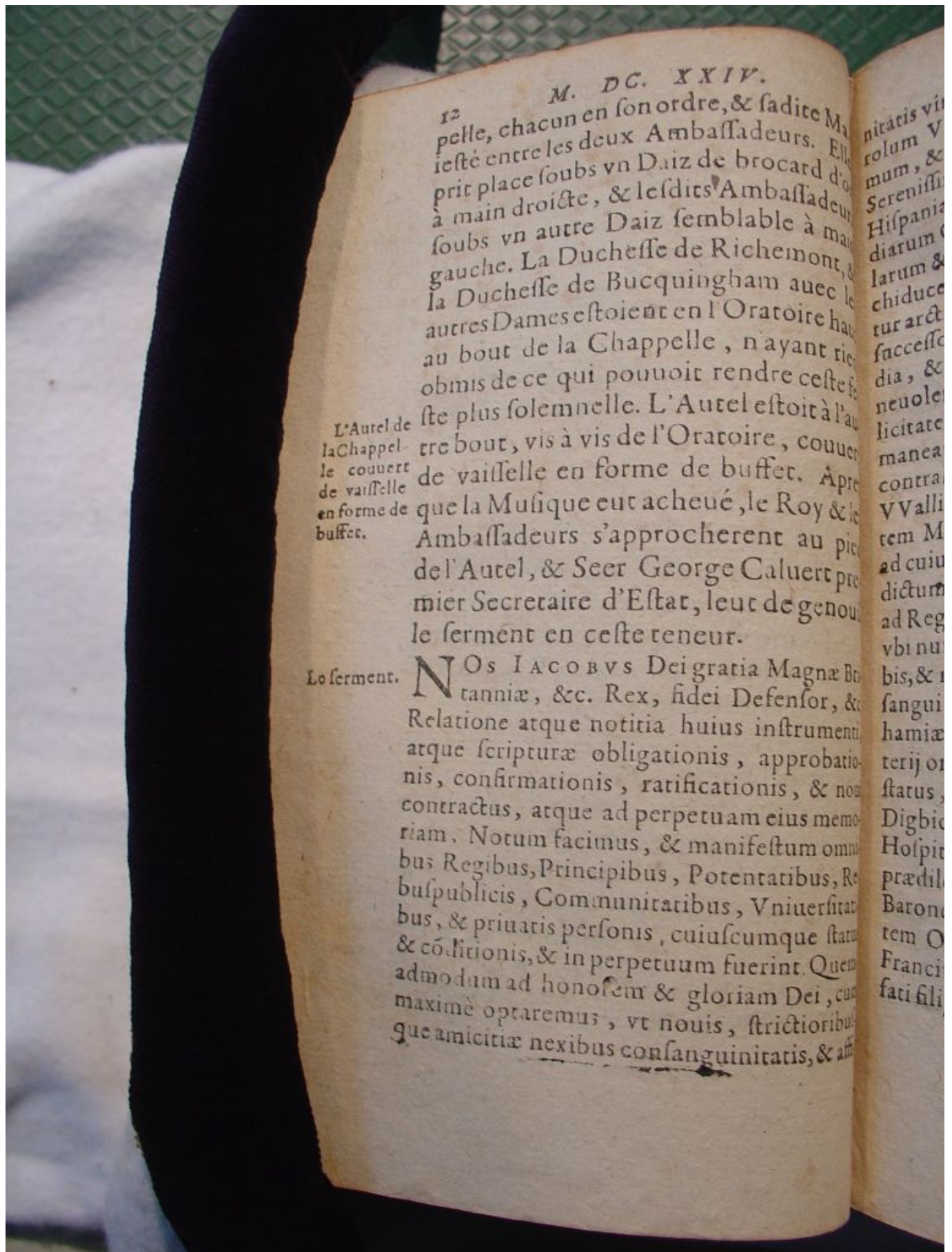
Histoire de nostre temps. II

ancien, à dix heures du matin, le Marquis d'Hamilton vint de la part de sa Maïesté treuver les Ambassadeurs, pour les accompagner au Palais, avec grand nombre de Caualliers Anglois, & de carrosses. Les Ambassadeurs estoient vestus d'une mesme sorte, de velours raze tanné, chamarré de passément d'or, avec chaisnes, boutons, & cordons de chapeau de diamans. Et les Caualliers Espagnols & Anglois s'estoient à l'enuy les vns des autres magnifiquement parez. Les liurees des domestiques des Ambassadeurs estoient de velours noir & gris, le tout couuert de passément d'or. A peine peurent-ils arriuer au Palais, pour la grande quantité de monde qu'il y auoit dans les rues, dont vn chacun monstroït à sa mine ce qu'il auoit en l'ame : Les vns témoignoient le contentement de veoir vn iour si fauorable aux Catholiques, & les autres le desplaisir de les veoir encor esperer, & respirer. Toutes les fenestres estoient pleines de Dames, qui de toutes parts de la ville estoient venuës en la grande rue pour veoir, & estre veuës.

Le Roy receut les Ambassadeurs en sa Chambre, & aussi tost toute la Noblesse commença de marcher droit à la Chapelle.

Le Roy & les Ambassadeurs s'acheminent à la Chapelle.

1624_012.jpg



L'Autel de
la Chappel-
le couuert
de vaisselle
en forme de
buffet.

Le serment.

M. DC. XXIV.
12
pelle, chacun en son ordre, & sadite Ma-
iesté entre les deux Ambassadeurs. Elle
prit place sous vn Daiz de brocard d'o-
à main droicte, & lesdits Ambassadeurs
sous vn autre Daiz semblable à main
gauche. La Duchesse de Richemont, &
la Duchesse de Bucquingham avec les
autres Dames estoient en l'Oratoire hau-
au bout de la Chappelle, n'ayant rien
obmis de ce qui pouuoit rendre ceste fé-
ste plus solemnelle. L'Autel estoit à l'au-
tre bout, vis à vis de l'Oratoire, couuert
de vaisselle en forme de buffet. Apre-
que la Musique eut acheué, le Roy & les
Ambassadeurs s'approcherent au pied
del'Autel, & Seer George Caluert pre-
mier Secretaire d'Estat, leur de genou
le serment en ceste teneur.

NOS IACOBVS Dei gratia Magnæ Bri-
tanniae, &c. Rex, fidei Defensor, &c.
Relatione atque notitia huius instrumenti,
atque scripturae obligationis, approbatio-
nis, confirmationis, ratificationis, & non
contractus, atque ad perpetuam eius memo-
riam. Notum facimus, & manifestum omni-
bus Regibus, Principibus, Potentatibus, Re-
bus publicis, Communitatibus, Vniuersitati-
bus, & priuatis personis, cuiuscumque status
& conditionis, & in perpetuum fuerint. Quam
admodum ad honorem & gloriam Dei, cuius
maximè optaremus, vt nouis, strictioribus
que amicitiae nexibus consanguinitatis, & affi-

nitatis vi-
rolum V-
mum, &
Serenissi-
Hispania
diarum
larum &
chiduce
tur arct
successo-
dia, &
neuolet
licitate
manea
contra
V Valli
tem M
ad cuiu
dictum
ad Reg
vbi nu
bis, &
sangu
hamia
terij or
status,
Digbi
Hospit
pradil
Baron
tem O
Franci
fati fili

1624_013.jpg

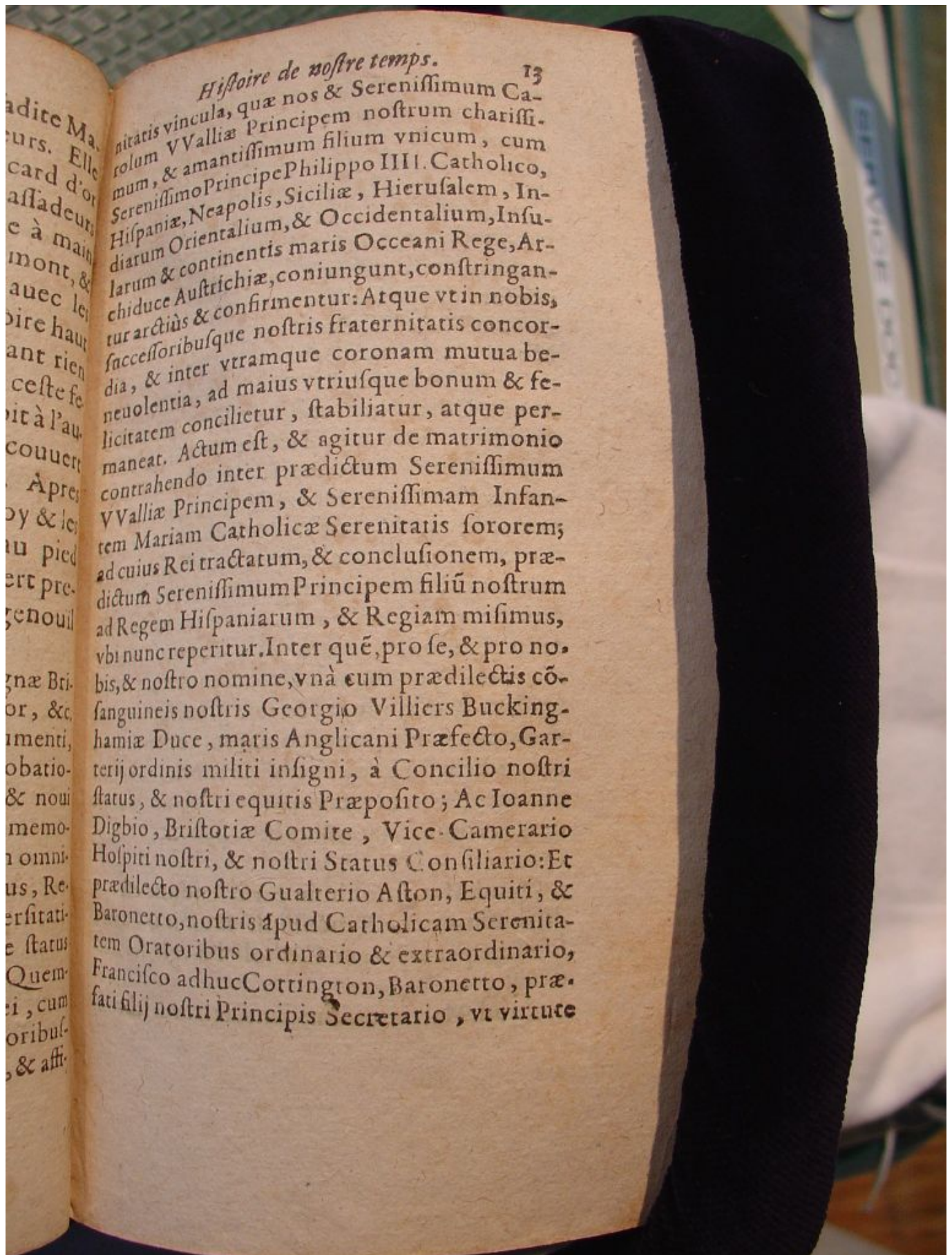


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan